

JOURNAL MUNICIPAL

Édition janvier 2013 numéro 01

de choix















Partenaires : Circuit québécois de canot à glace • Grande traversée Casino de Charlevoix • Marina de Portneuf • Garde côtière du Canada • Association des coureurs de canot à glace du Québec • Course du Carnaval de Québec • Grand défi Château Laurier Québec • Trois-Rivières Extrême • Défi canot à glace Montréal

La prochaine parution du journal municipal

Une voie de choix est prévue le:

22 mars 2013

Hôtel de ville

297, 1re Avenue Portneuf, Québec **GOA 2YO**

www.villedeportneuf.com

Téléphone:

418 286-3844

Télécopieur:

418 286-4304

Courriel:

info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS (urgence):

418 808-8084

LOISIRS:

418 286-3844

poste 28

Courriel:

loisirs@villedeportneuf.com

CENTRE DES LOISIRS: 418 286-6966

SÉCURITÉ PUBLIQUE 418 520-7471

EN CAS D'URGENCE: 911

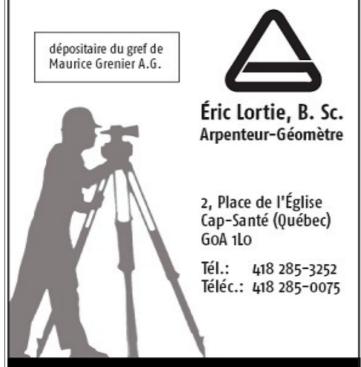
Une voie de choix



Si vous souhaitez faire paraître une publicité, contactez-nous au:

418 286-3844 poste 21





courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC

655 B, de l'Église Portneuf (Québec) G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532 Télécopieur : 418 286-4977

Page 3

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 7 à 12h00 pour l'édition de mars.

Le format Word est requis.

Réalisation et mise en

page:

Nancy Provencher

Dates de tombée 2013

Journal municipal

10 janvier 2013 février = relâche 7 mars 2013 4 avril 2013 9 mai 2013 6 juin 2013 juillet = relâche 8 août 2013 5 septembre 2013 10 octobre 2013 7 novembre 2013 5 décembre 2013

Note: dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que

les hommes.

Une voie de choix

Nelson Bédard Maire

418 286-3844 Poste 23

maire@villedeportneuf.com

Philippe Gignac Conseiller, district #1

418 283-3987 Membre du comité culture et embellissement

Représentant achat local

philippe.gignac@villedeportneuf.com

Diane Godin Conseillère, district #2

418 286-6543 Représentante à la table de concertation des aînés de Portneuf

Représentante de la Ville à l'O.M.H.

dyaneg@globetrotter.net

Chantale Hamelin Conseillère, district #3 418 286-6910 Maire suppléante

> Membre du comité consultatif d'urbanisme Représentante de la Ville à la R.R.G.M.R.P.

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

Jacquelin Martel Conseiller, district #4

418 286-3775 Représentant aux Haltes du Saint-Laurent

Représentant au comité de pilotage - plan de développement durable

jacquelin.martel@villedeportneuf.com

Esther Savard Conseillère, district #5

418 286-3434 Représentante de la Ville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de

la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches

Représentante achat local

esther.savard@villedeportneuf.com

Annick Leclerc Conseillère, district #6

418 913-0513 Responsable des questions familiales et du volet aînés

anick.leclerc@villedeportneuf.com

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE Danielle M. Bédard **GREFFE** France Marcotte SERVICE des TRAVAUX PUBLICS **Denis Dion** INSPECTION MUNICIPALE Marilyn Gingras SERVICE des INCENDIES Éric Savard et SÉCURITÉ PUBLIQUE Tél.: 418 520-7471 SERVICE des LOISIRS Anaïs Jardon INSPECTION de la RACE CANINE **Denise Charest**

BIBLIOTHÈQUES

(Le Signet) Denise Vermette (La Découverte) Johanne Savard

20 DÉCEMBRE 2012

- Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2012
- Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2013-2014-2015
- Dépôt du bordereau de correspondance

14 JANVIER 2013

- Adoption des comptes à payer : \$349 139.12
- Adoption règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2013
- Adoption des prévisions budgétaires 2013, OMH de Portneuf

Adoption des procès-verbaux du 10 et du 20 décembre 2012

- Dérogation mineure, 239, rue Siméon-Delisle
- Dérogation mineure, 63, rue des Épinettes
- Dépôt projet PIQM-MADA
- Approbation de la liste des documents à détruire
- Participation financière au service de Transport Adapté de Portneuf 2013
- Acceptation soumission journal municipal
- Paiement décompte progressif #7, Construction & Pavage Portneuf
- Ajout employés au déneigement
- Paiement programme Rénovation Québec
- Inscription colloque sur la sécurité civile
- Acceptation démission de pompier volontaire
- Nomination d'officiers à la brigade des incendies
- Subvention pour l'amélioration du réseau routier
- Autorisation au Club « La Flèche de l'Archer du comté de Portneuf »
- Autorisation signature lettres d'entente
- Nomination deux représentants au Dek Hockey
- Politique pour l'amélioration de saines habitudes de vie des employés
- Programmation TECQ, mandat BPR
- Demande d'aide financière PIQM-Conduites, mandat BPR
- Ajout annexe au règlement d'emprunt #137



M. Nelson Bédard, maire de Portneuf

Prochaine séance ordinaire:

Lundi. **11** février **2013** à 19h30

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL ET COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE PORTNEUF DU 20 DÉCEMBRE 2012

DRDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU 14 JANVIER 2013



AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que le rôle de perception pour l'année 2013 sera déposé au bureau de l'hôtel de ville le 31 janvier 2013.

Avis est également donné que les comptes de taxes seront expédiés dans le délai imparti.

Donné à Portneuf, ce 18e jour de janvier 2013.

France Macrotte

France Marcotte, Greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2012 le règlement suivant :

Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 114 et le règlement de zonage numéro 116 aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble visant le développement de la villégiature dans la seigneurie de Perthuis

QUE le règlement 125 n'a fait l'objet d'aucune demande valide de participation à un référendum et que ce dernier est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE le règlement 125 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 20 décembre 2012.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1^{re} Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 18e jour de janvier 2013.

France Maccotte

France Marcotte, Greffière

AVIS PUBLIC

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

Avis de promulgation

QUE lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement 136 : «Règlement pour fixer les taxes et les tarifs 2013 ».

QU'un avis de motion fut donné le 10 décembre 2012.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 18 janvier 2013.

France Macrotte

France Marcotte, Greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2012 le règlement suivant :

Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin de créer de nouvelles aires d'affectation résidentielle de villégiature dans la seigneurie de Perthuis à même une partie des affectations forestière et récréative

QUE le présent règlement vise à créer une affectation résidentielle de villégiature aux abords des lacs Montauban, aux Cèdres, Travers et Le Gros Lac, situés dans la seigneurie de Pertuis, de façon à permettre la création de terrains destinés à la construction de maison de villégiature.

QUE le règlement 130 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 20 décembre 2012.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1^{re} Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 18e jour de janvier 2013.

France Marcotte, Greffière

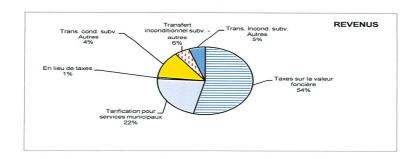
France Macrotte

BUDGET 2013

PREVISIONS BUDGÉTAIRES 2013 - ESTIMÉ 2012



REVENUS	Budget 2012	Estimé au 31-12-2012	Budget 2013
Taxes sur la valeur foncière			
Taxes générales	2 250 429	2 282 750	2 332 085
Service de la dette - secteur sud	48 715	49 944	32 893
Service de la dette - secteur nord	117 161	117 846	119 830
Total:	2 416 305	2 450 540	2 484 808
Tarification pour services municipaux			
Aqueduc dette - secteur nord	77 639	74 739	81 075
Aqueduc dette - secteur sud	70 383	72 635	76 111
Egout dette - secteur nord	111 508	115 670	111 860
Egout dette - secteur sud	125 116	128 628	131 112
Vidange des fosses septiques		6 370	14 222
Entretien opération aqueduc(ensemble)	163 329	166 632	186 865
Entretien opération égout(ensemble)	86 345	87 680	108 614
Autres bases activités financières	45 000	60 604	45 000
Enlèvement des ordures	275 519	301 778	265 590
Total:	954 839	1 014 736	1 020 449
En lieu de taxes Paiements tenant lieu de taxes - Québec	24.000	04.000	0.4.000
	31 000	31 000	31 000
Paiements tenant lieu de taxes - Fédéral Total:	3 800	3 852	4 200
Autres services rendus	34 800	34 852	35 200
Imposition de droits	97 000	98 939	99 000
Amendes et pénalités	14 000	14 000	14 000
Intérêts	33 000	33 782	34 000
Cession actifs immobilisés	8 000	0	8 000
Autres recettes	60 500	6 276	74 780
Administration	4 192	5 490	4 192
Sécurité publique	29 000	31 670	38 210
Transport	189 000	187 453	188 000
Hygiène du milieu	4 500	5 563	6 500
Aménagement et urbanisme	14 000	32 475	16 500
Loisirs et culture	98 000	98 611	102 000
Total:	551 192	514 259	585 182
Transferts conditionnels - subv autres			
Transport	122 990	129 741	139 424
Hygiène du milieu	27 091	9 483	33 868
Loisirs et culture	1 500	1 213	1 000
Rénovation SHQ			50 000
Politique familiale	10 000	10 000	8 400
Total: Transferts inconditionnels - subv autres	161 581	150 437	232 692
Péréquation	103 000	103 098	44 600
Compensation TVQ	147 900	158 200	153 200
Total:	250 900	261 298	197 800



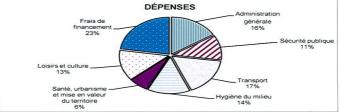
4 369 617

4 426 122

4 556 131

Total des revenus activités financières

DÉPENSES	Budget 2012	Estimé au 31-12-2012	Budget 2013
Administration générale	70.405	70.040	
Conseil municipal	79 405	76 349	81 187
Application de la loi Gestion financière et administrative	24 000 303 325	24 000	24 000
Greffe	110 100	320 071 122 125	324 185 127 025
Évaluation	57 583	57 582	57 867
Autres	82 848	53 469	81 058
Total:	657 261	653 596	695 322
Sécurité publique			000 022
Sûreté du Québec	180 442	180 442	204 747
Protection contre l'incendie	255 163	280 084	265 713
Sécurité civile	3 175	2 884	3 175
Inspecteur animaux race canine	2 500	2 000	2 500
Total:	441 280	465 410	476 135
Transport			
Voirie municipale	462 574	417 308	463 044
Enlèvement de la neige	163 047	179 084	174 175
Éclairage des rues	41 500	41 680	41 500
Circulation et stationnement	34 000	20 776	29 000
Transport collectif_	9 555	9 555	9 223
Total:	710 676	668 403	716 942
Hygiène du milieu			
Approvisionnement et traitement eau potable	43 071	50 815	44 895
Réseau de distribution eau potable	120 258	129 042	146 720
Traitement des eaux usées	105 135	98 923	106 024
Réseaux d'égouts	50 210	46 555	40 330
Matières résiduelles & recyclage	278 019	302 847	268 091
Total:	596 693	628 182	606 060
Santé, urbanisme et mise en valeur du territoire Office municipal d'habitation + MRC	10.510	500 050	44.400
and the second s	12 510	569 256	14 462
Aménagement et urbanisme Promotion et développement économique	98 789 82 697	94 558	93 233
Autres aménagement paysager + rénovation SHQ	42 900	78 376 49 862	90 708
Total:	236 896	792 052	72 700 271 103
Loisirs et culture	230 030	192 032	2/1 103
Centres communautaires	182 340	167 258	181 730
Patinoires	10 497	10 258	10 700
Parc récréonautique	36 108	47 212	41 180
Camp de jour - parcs et terrain jeux	212 583	183 460	224 073
Activités	77 200	62 970	64 267
Ski de fond	26 525	22 063	23 025
Bibliothèques & culturelle MRC	37 938	38 604	37 961
Patrimoine	5 000	0	2 000
Total:	588 191	531 825	584 936
Total dépenses d'opération:	3 230 997	3 739 468	3 350 498
Frais de financement			
Remboursement intérêts - frais	284 383	335 112	205.005
Remboursement capital	667 296		285 905
Total:	951 679	667 296 1 002 408	694 461 980 366
Total des dépenses d'activités financières:	4 182 676	4 741 876	4 330 864
·			
Affectations	186 941	-315 754	225 267
Fonds de roulement	22 274	28 081	33 567
Fonds réservés	185 000	195 000	195 000
Affectation surplus affecté	-71 323		
Financement activités financières		-3 300	-3 300
Activités d'investissement	50 990	14 642	
Surplus après investissements:	0	-550 177	0
	DÉPENSES	Administration	
F	THE PARTY OF THE P		



	Budget 2012	Estimé au 31-12-2012	Budget 2013
Dépenses d'investissement (sujet à la			
disponibilité des sources de financement)			
Informatique- Ameublement	5 000	4 725	5 000
Service professionnel bâtiment (plans)	434 290	9 269	188 310
Ameublement carrefour	3 000	2 324	3 000
Équipement incendie	10 000	11 898	15 000
Matériaux signalisation - enseignes- abris	4 000	4 168	11 000
Service scien, génie eau potable + recherche	150 000	136 001	160 000
Machinerie outillage et équipement	7 500	9 321	
Acquisition véhicules	255 000	255 000	
Parc récréonautique équipement et matériel	3 000		11 000
Gymnase	9 200	13 047	13 000
Travaux de pavage	79 000	11 584	420 038
Voie de contournement	200 000	32 356	200 000
Travaux 1re et 2e avenue + travaux futures PIQM_	200 000	45 702	395 000
Total:	1 359 990	535 395	1 421 348
Total des dépenses:	5 542 666	5 277 271	5 752 212
Source de financement- investissements			
Financement fonds roulement	50 990	23 421	69 250
Règl.xxx activités d'investissement	759 000	2 079 300	507.000
sous réserve d'approbation des citoyens	759 000	2 079 300	597 098
Subvention infrastructures	350 000	138 047	555 000
Financement travaux 1re et 2e avenue			
Réserve financière et fonds réservés	200 000	10 438	200 000
Transfert de l'état des activités d'investissement		14 642	
Total des sources de financement:	1 359 990	2 265 848	1 421 348
Surplus après investissements:	0	1 180 276	0

THE OWNER OF THE OWNER, WHEN	 	and the second section of the second			Ť
\$2			***	Solde au	Rei
			4	0444040040	10 - 70 cm - 10

	Solde au 31/12/2012	Remboursement de capital en 2013	Solde au 31/12/2013
Secteur sud	2 975 340	-284 340	2 691 000
Secteur nord	1 429 039	-259 550	1 169 489
À l'ensemble des deux secteurs	3 841 780	-290 360	3 551 420
Total:	8 246 159	-834 250	7 411 909

	2012	2013	écart
foncière générale	1,194	0,991	-0,203
service dette secteur	0,048	0,027	-0,021
Total taxes foncières générales :	1,242	1,018	-0,224
Évaluation	101 640 200	123 467 600	21 827 400

	2012	2012	écart
foncière générale	1,194	0,991	-0,203
service dette secteur	0,147	0,118	-0,029
Total taxes foncières générales :	1,341	1,109	-0,232
Évaluation	79 844 600	101 796 925	21 952 325

Taxes foncières générales - secteur sud :	1,018 \$/100\$ d`évaluation
Immeubles non-résidentielles	1,378\$/100\$ d'évaluation
Immeubles industriels	1,508/100\$ d'évaluation
Taxes foncières générales - secteur nord :	1,109 \$/100\$ d`évaluation
Immeubles non-résidentielles	1,469\$/100\$ d'évaluation
Immeubles industriels	1,599\$/100\$ d'évaluation

Note: Les taux mentionnés peuvent changer d'ici l'adoption du règlement de taxation car nous devons attendre les relevés de différents compteurs pour les taxes de services

	sud	nord	
Aqueduc - dette	86,00	\$ 116,82	\$
Aqueduc - entretien	111,23	\$ 111,23	\$
Égout - dette	161,47	\$ 158,22	\$
Égout - entretien	73,64	\$ 73,64	\$
Enlèvement des ordures	141,88	\$ 141,88	\$
Total	574,22	\$ 601,79	\$

-Member de Same		and the property of the second	
SEE		2013	
Évaluation moyenn	e d'une résidence	127 900 \$	Taux du 100 \$ d'évaluation
	taxe foncière générale	1 302,02	1,018
	taxes de services	574,22	estimé
		1 876,24	

5:5:22	2013	200
Évaluation moyenne d'une résidence	97 600 \$	Taux du 100 \$ d'évaluation
taxe foncière générale	1 082,38	1,109
taxes de services	601,79	estimé
	1 684,17	

D'INVESTISSEMENT
Ź
SES
7
Ë
DES [
LD
4
Ž
2
-
NME
4
GR
PRO
4

	2013	2014	2015	Total	Financement	Financement Financement	Financement	Notes
Administration générale					revenus	emprunt	subvention	
Informatique + ameublement	11 000	3 000	3 000	17 000	17 000	60000		
Edifices municipaux	185 310	338 500		523 810	46 750	477 060		6000
Sécurité publique			* ***	330				S. Assistant
Équipement - service incendie	15 000	20 000	20 000	55 000	55 000			
Voirie municipale			G S					
Amélioration des rues et routes	420 038	100 000	100 000	620 038		620 038		
Signalisation	11 000	11 000	11 000	33 000	33 000			changement lumières de rues
travaux différents segments		260 000		260 000		190 400	369 600	PIQM (conduite)
Voie de contournement	200 000	3 000 000		3 200 000	200 000	3 000 000		Fonds réservé carrière sablière
Hygiène du milieu								
Aqueduc							Section 2	
travaux différents segments		1 120 000		1 120 000		380 800	739 200	PIQM (conduite)
Recherche en eau	160 000			160 000			160 000	Taxes d'accises
Egout								
travaux différents segments	395 000	1 120 000	-	1 515 000			395 000	Taxes d'accises
travaux différents segments						380 800	739 200	PIQM (conduite)
Loisirs & Culture				200000			S-MASS	5 Table
Équipement loisirs	13 000	2 000	2 000	23 000	23 000	0.05.0003		
Parc récréonautique	11 000	5 500	2 500	22 000	22 000			
discount of the company	1 421 348	6 283 000	144 500	7 848 848	306 750	5 049 008	2 403 000	

Vote générale : les investissements indiqués dans les années 2013, 2014 et 2015 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.

INFORMATIONS



Une ressource à votre service

La prévention, dans le domaine de la sécurité incendie, est une préoccupation constante et grandissante pour tous les services de sécurité incendie de la MRC de Portneuf, et cela implique de nouvelles interventions depuis l'entrée en vigueur en janvier 2010 du schéma de couverture de risques de la MRC de Portneuf.

En effet, selon les actions prévues au schéma, des inspections doivent être effectuées par une ressource qualifiée en prévention des incendies pour des catégories de risques dits élevés et très élevés.

C'est pourquoi, au cours des prochains mois, les propriétaires ou personnes agissant à titre de responsables de bâtiments présentant ce genre de risques recevront la visite du préventionniste en sécurité incendie responsable de leur municipalité, afin d'y effectuer une inspection selon la réglementation en vigueur. À cet effet, le préventionniste communiquera avec la personne-ressource afin de fixer le meilleur moment pour procéder à l'inspection.

Ces inspections permettront de mettre en lumière certaines lacunes en sécurité incendie, de faire des recommandations et de proposer un plan d'intervention.

Les bâtiments visés par ces inspections sont, entre autres, les résidences pour personnes âgées, les écoles, les garderies, les commerces et industries du comté de Portneuf.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le service de coordination en sécurité incendie de la MRC et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Merci!

Pierre-Luc Couture, TPI
Coordonnateur en sécurité incendie
MRC de Portneuf
pierre-luc.couture@mrc-portneuf.gc.ca



ÉCOLE DES SENTIERS

186, rue Saint-Germain, Portneuf (Année scolaire 2013-2014)

INSCRIPTION PRÉSCOLAIRE 5 ANS

<u>Si votre enfant n'est pas inscrit aux ateliers Passe-Partout</u> cette année, vous devrez vous présenter à l'école à la date indiquée plus bas. <u>Les parents doivent apporter le certificat de naissance (grand format) de l'enfant, ainsi que sa carte d'assurance maladie</u> et votre permis de conduire comme preuve de résidence au Québec. (L'enfant devra avoir 5 ans avant le 30 septembre 2013.)

Veuillez vous présenter à l'école des Sentiers, <u>avec votre enfant</u>, une intervenante en langage et le directeur de l'école aimeraient le rencontrer.

Lundi 4 février 2013

HEURES: de 8H15 à 11H00 et de 12H45 à 15H00

P.-S. : Si l'école était fermée pour cause de tempête, l'inscription serait remise au lendemain.

<u>Si votre enfant est inscrit aux ateliers de Passe-Partout</u> cette année, *vous n'avez pas à venir l'inscrire* car un formulaire d'inscription arrivera par le biais de votre enfant au mois de février.

INSCRIPTION PASSE-PARTOUT 4 ANS

<u>Si vous désirez inscrire votre enfant aux ateliers de Passe-Partout</u> vous devez vous présenter à l'école aux dates indiquées plus bas. <u>Les parents doivent apporter le certificat de naissance (grand format) de l'enfant, ainsi que sa carte d'assurance maladie</u> et votre permis de conduire comme preuve de résidence au Québec (L'enfant devra avoir 4 ans avant le 30 septembre 2013.).

Semaine du 11 au 15 février 2013

HEURES: de 8H15 à 10H30 et de 12H45 à 14H30

Les rencontres comprennent environ 18 ateliers de 2 heures le jour pour les enfants, 4 ateliers parents/enfants le jour et 4 ateliers le soir pour les parents seulement.

Au plaisir de vous rencontrer!

Jean-François Garneau, directeur École des Sentiers, Portneuf





La voix des parents de l'Ouest : Un projet consacré aux enfants et qui donne la parole aux parents!

Le projet mise sur le pouvoir d'agir des parents, car il les place au cœur d'une démarche qui leur permet de devenir des acteurs de changement. Il permet de mettre en valeur leurs connaissances, leur expertise unique concernant leurs enfants, leur réalité en tant que parents de jeunes enfants et leur vécu dans la communauté.

Les objectifs visés par le projet :

- Offrir un espace aux parents afin qu'ils puissent influencer les décisions qui les concernent;
- Donner aux parents l'occasion de sociabiliser, d'agir comme des membres actifs de leur communauté, d'acquérir des connaissances et aptitudes nouvelles;
- Permettre aux partenaires de connaître et de mieux comprendre les souhaits et les préoccupations exprimés par les parents;
- Établir un mécanisme de communication efficace entre les parents et les partenaires autour de la petite enfance.

La voix des parents a besoin de <u>parents d'enfants 0-5 ans qui résident dans l'Ouest</u> de la MRC de Portneuf, disponibles une fois aux deux semaines de la fin janvier à la fin juin 2013 (8 à 10 rencontres).

Pour soutenir la participation des parents, une compensation financière sera possible.

Les parents recherchés n'ont pas besoin de formation particulière, simplement le souhait de s'impliquer dans l'amélioration de leur communauté pour en faire le meilleur endroit possible pour élever leurs enfants.

Vous pouvez communiquer avec nous pour vous inscrire ou pour plus d'informations :

Annie Pépin, tél. 418 462-0619 courriel : annie.pepin@videotron.ca

Lisette Béland, tél. 418 650-3727 courriel : <u>allbeland@hotmail.com</u>

• lavoixdesparentsportneuf@gmail ou consultez notre page Facebook





LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

Spécialement pour les familles de Saint-Marc-des-Carrières et des environs

Le CERF Volant (Centre d'entraide et de ressources familiales de Portneuf) est heureux de vous offrir un lieu de rencontre pour vous et vos jeunes enfants. C'est une occasion idéale de rencontrer d'autres parents et pour vos enfants, de se faire de nouveaux amis.

Au programme : Ateliers de bricolage parent-enfant, jeux, collation, etc.

Dates: Tous les lundis, du 4 février au 13 mai 2013

Heure: De 13h30 à 15h00

Lieu : Centre communautaire et culturel de Saint-Marc-des-Carrières

Coût: Carte de membre familiale au coût de \$ 5.00 / an

Inscription obligatoire au 418 873-4557 ou sans frais au 1 888-873-4557

Au plaisir de vous rencontrer!





SOUPERS RENCONTRES

L'association des proches aidants de la Capitale-Nationale, secteur Portneuf, vous invite à des soupers rencontres.

Ces rencontres sont ouvertes à tous les proches aidants de Portneuf. Elles se veulent un lieu de rencontre, d'entraide, d'échange, permettant de créer des liens et de briser l'isolement.

Ces soupers-rencontres auront lieu le deuxième mardi du mois à 18h00 aux dates et endroits suivants :

DATE	ENDROIT
12 février 2013	Restaurant Bon-Air (200, rue Notre-Dame, Pont-Rouge)
12 mars 2013	Restaurant La Croquée (171, Avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond)
9 avril 2013	Restaurant Le Chavigny (11, rue des Pins, Deschambault-Grondines)
14 mai 2013	Restaurant Club de Golf Donnacona (359, Notre-Dame, Donnacona) Souper-causerie : La maltraitance envers les aînés Mme Véronique Bélanger, Agente de prévention
11 juin 2013	Restaurant Bon Air (200, rue Notre-Dame, Pont-Rouge)

**Prendre note que tous les repas seront à vos frais. **

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CONSTITUTION

Dekhockey Portneuf vous convoque le mardi, 5 Février 2013 à 17h30 chez Pizzeria Paquet (81, rue de la Rivière, Portneuf) pour l'assemblée de constitution du conseil d'administration de son organisme.

Bienvenue à tous!

Livre "Au dit-lieu de Portneuf"



Ce livre relate l'histoire de Portneuf et inclut de nombreuses photos en noir et blanc et en couleur.

Vous pouvez vous en procurer des copies, au coût de \$50.00 chacun, au bureau de l'hôtel de ville et chez M. Pierre Gignac (demers.gignac@globetrotter.net, 418 286-0024).

L'équipe de Portneuf 1861



Boîte à courrier et intercom

À l'approche de la période de perception du compte de taxes municipales, nous désirons vous rappeler que, dans le corridor du 1er étage de l'hôtel de ville, nous avons mis à votre disposition une boîte métallique noire destinée à recevoir le courrier du bureau municipal

pour les personnes ne désirant pas se rendre au 2^e étage. Celle-ci porte la mention: «**Courrier destiné au bureau municipal**». Elle est placée sur le mur face à l'escalier menant au 2^e étage.

De plus, un intercom a été installé et est à l'usage exclusif des personnes à mobilité réduite ou celles dont l'état de santé ne permet pas de monter à l'étage. Il est situé sur le mur face à l'entrée de nos anciens locaux.

Popularité du mode de paiement pré-autorisé pour le paiement du compte de taxes

Pour ne plus avoir à préparer de chèques ou à prévoir faire les paiements par internet ou par guichet, le paiement pré-autorisé demeure un moyen simple et efficace d'effectuer le paiement.

Cette option vous intéresse? Il s'agit de nous transmettre un chèque portant la mention « Spécimen » et nous indiquer le numéro matricule du compte que vous désirez payer, nous aurons un formulaire d'adhésion à vous faire signer. Cette formule est disponible au bureau municipal ou sur le site internet au www.villedeportneuf.com, au menu de la page d'accueil, onglet « services municipaux », formulaire « adhésion au retrait direct ».



<u>Le club de l'âge d'or Partage</u> vous invite à son souper du Carnaval qui aura lieu le 16 février 2013 au Carrefour municipal à 17h30 (coût \$15.00).

Durant la soirée, nous couronnerons la reine de notre carnaval car nous avons trois duchesses.

Soirée dansante avec M. Yvon Marcotte. Apportez votre vin. Svp, répondre avant le 6 février 2013.

Liliane Brière 418 286-6337 Charlotte Burns 418 286-3720 Yvonne Frenette 418 286-6192

*125 personnes maximum

Bibliothèque la Découverte:

Tirage de Noëll:

La gagnante du « panier-cadeau » est : Lise Lacharité. Félicitations à la gagnante.

Nouvelles bénévoles:

Trois nouvelles bénévoles se joignent à notre équipe soit : Claudine Gagnon, Nathalie Vidis et Annie Goupil. Bienvenue à vous trois!



Mardi de 18h30 à 20h00 Mercredi de 13h30 à 15h00 Jeudi de 18h30 à 20h00





La bibliothèque le Signet est ouverte tous les mercredis de 19h00 à 20h30.

Les gagnants des chèques-cadeaux de la Librairie Donnacona lors du tirage de décembre sont:

Vicky Gingras et Émile Rivard. Félicitations!



La Résidence Portneuvienne

Le 19 décembre dernier, en après-midi, les résidents ont eu droit à une activité spéciale de Noël. Cadeaux, jeux et chants étaient de la partie. Un chansonnier était présent pour compléter la fête. Un bien bel après-midi pour tous!

Nous désirons rappeler aux citoyens qu'il ne reste que 2 logements 3 1/2 à louer. Les personnes de **70 ans et plus**, autonomes et/ou en légère perte d'autonomie, sont éligibles. Lorsque les logements seront tous loués, la location se fera selon les disponibilités à partir des demandes et des besoins (pointage). Pour toute information, adressez-vous à la résidence au 418 286-4000.

Monsieur Gilles Émond, Président

Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne

TRAVAUX PUBLICS

SERVICE DE RÉCUPÉRATION

LIEU: Garage municipal—1000, rue Saint-Germain

Les heures d'ouverture pour le garage municipal sont de 7h00 am à 16h00 pm du lundi au vendredi inclusivement. Pour une gestion saine et efficace du programme de collecte des matières récupérables, tous les contenants (bacs) de récupération pour les peintures, les huiles et les filtres à l'huile de diésel demeurent en tout temps cadenassés. À votre arrivée au centre de dépôt, prière de communiquer avec un préposé disponible au garage municipal ou avant de vous déplacer, communiquez Avec nous au : 418 286-6939.

LISTE DES PRODUITS ACCEPTÉS OU NON ACCEPTÉS

Section peinture: Produits acceptés

Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail, ou autre); Vernis; Laques; Peintures à métal ou antirouille; Peintures aluminium; Produits pour traitement du bois (préservatif, scellant acrylique); Teintures; Peinture de signalisation, celle disponible au magasin.

Section peinture: Produits non acceptés

Peintures conçues pour usage artistique; Solvants et diluants; Apprêts et peintures pour usage industriel; Adhésifs; Stucco; Peintures de signalisation; Goudron et scellant à base de goudron.

Section huiles : Produits acceptés Huile Moteur :

Moteur synthétique; Pour transmission; Système hydraulique; Pour système servo-direction; Circulation, huile pour turbine; Pour système servo-direction; D'engrenage

Huile végétale (sous forme liquide) :

Raffinée; Pour compresseur; Diélectrique pour transformateur; Minérale caloporteuse; Pour système de réfrigération; Pour moteur à bateau avec opération domestique.

Lubrifiant aérosol:

Chaînes; Moteur 2 temps.

Section filtres : Produits acceptés

Pour huile utilisée pour les moteurs à combustion interne; Pour les systèmes hydrauliques et les transmissions; Séparateur air / huile. Filtres à diesel; Pour les systèmes de chauffage au mazout léger

Section Piles: Produits acceptés

Catégorie de piles : rechargeables, non rechargeables, lithium, boutons.

Piles primaires (non rechargeables) :

Carbone-zinc; Oxyde d'argent boutons; Alcalines; Zinc air; Lithium; Boutons.

Piles secondaires (rechargeables):

Nickel-cadmium; Ions lithium; Nickel-hydrure métallique.

Section Piles: Produits non acceptés

Piles plomb-acide.

Section lampes fluocompactes: Produits acceptés

Lampes fluocompactes (type queue de cochon, etc);

Tubes et couronnes fluorescents, (longueur max. 2 pieds).

Section lampes fluocompactes: Produits non acceptés

Ampoules à filament (à incandescence et halogènes).

SERVICES ES LOISIRS



OFFRE D'EMPLOI

Moniteurs(trices) de terrain de jeu

Nous sommes à la recherche de personnes dynamiques et motivées pour agir à titre de moniteur pour le camp de jour été 2013. Les personnes intéressées doivent être autonomes, dynamiques, créatives et doivent avoir à cœur le bien-être et la réalisation de tous les enfants.

Dans le cadre de son travail, le moniteur de terrain de jeu doit planifier, organiser et animer des activités pour des jeunes âgés entre 5 et 15 ans. Celui-ci aura à travailler en équipe et sera en charge d'un groupe. Aussi, il aura à assurer la sécurité et l'encadrement des enfants du groupe tout en prenant part à la dynamique globale du terrain de jeu et à la thématique de l'été. Les heures de travail rémunérées sont de 35 heures par semaine pendant 8 semaines selon l'échelle salariale en vigueur. Il y a possibilité de travailler pour le service de garde en plus des heures réqulières.

Exigences: Être âgé de 16 ans et plus, être une personne dynamique, sociable, responsable et entreprenante. Faire preuve de débrouillardise et d'imagination, savoir travailler en équipe ou être ouvert à l'apprendre, aimer les enfants et avoir à cœur leur développement et leur bien-être. Avoir de l'expérience en animation ou étudier dans un domaine connexe est un atout.

- * Doit être disponible pour une fin de semaine de formation en animation au mois d'avril ou mai et pour une journée de formation en secourisme au mois de mai.
- * Faire parvenir votre curriculum vitae <u>avant le 15 février 2013</u> à l'attention de madame Anaïs Jardon, par courriel au <u>loisirs@villedeportneuf.com</u> ou par la poste au 297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, GOA 2YO.



AFIN DE VOUS REMETTRE EN FORME CET HIVER

LE GYM DE PORTNEUF VOUS OFFRE: 3 TAPIS, 2 ELLIPTIQUES, VÉLO STATIONNAIRE ET APPAREILS DE MUSCULATION <u>pour aussi peu que 120.00\$ par année ou 160.00\$ pour un abonnement familial (résidents de Portneuf)</u>.

Pour plus de renseignements, contactez Anaïs Jardon au : 418 286-3844 #28.

La Ville de Portneuf vous invite à redécouvrir GRATUITEMENT le Centre Ski-Neuf (451, Boul. Gauthier, Portneuf, GOA 2Y0)

- ⇒ 30 km de pistes de ski de randonnée de niveau facile et intermédiaire ;
- ⇒ 9 km de sentiers pédestres ;
- \Rightarrow 5 km de sentiers de raquette.

Pistes ouvertes et entretenues de 10h00 à 16h00 sur semaine. Poste d'accueil ouvert les fins de semaine de 9h00 à 16h30.





INFO SOCCER

VOUS RECEVREZ LA FEUILLE D'INCRIPTION POUR LA SAISON 2013 DE SOCCER PAR LA POSTE AU MOIS DE FÉVRIER.

DEMEUREZ À L'AFFÛT!



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU: WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM